

Toutes les infos de la FFVoile à destination des clubs
Si vous ne visualisez pas cet email, ouvrez le dans votre navigateur



FFVoile

NEWSLETTER ARBITRES - Aout 2023



Retour sur le Test event (Claire Bocquet, Comité de Course Nationale)

En juillet, près de 200 arbitres se sont retrouvés à Marseille pour le test event. L'objectif de cet événement était d'éprouver les nouvelles installations construites pour les jeux olympiques, notamment le nouveau bâtiment qui accueillera ensuite le pôle France ainsi que la marina.

Cela a également permis de se familiariser avec les spécificités liées aux jeux olympiques. Il a pu être testé les modalités d'accès au site, les bateaux loués par l'organisation pour le dispositif en mer, et bien d'autres aspects logistiques.

Un des points positifs de ce regroupement est d'avoir réuni des arbitres régionaux et nationaux, jurys et comités, venus de toute la France, pour vivre une expérience unique ! Les équipes sont dorénavant quasi prêtes pour 2024 !

Côté sportif, ce test event a surtout permis de consolider nos chances de médailles l'an prochain. En effet, avec cinq médailles dont quatre en Or, l'Équipe de France a répondu brillamment à la commande et démontre à toutes les nations qu'elle joue à domicile et qu'elle sera un adversaire redoutable dans un an à l'occasion des Jeux Olympiques.



Championnat de France Minimes à Carcans-Maubuisson

Rappel des principes de fonctionnement de l'annexe semi-direct

Le coureur peut réclamer pour que le jury agisse en hélant protest.

Si un bateau réclame et que le jury a établi qu'il n'y a pas de faute, il mettra le pavillon vert. Si le jury n'est pas sûr de sa décision, ne pas mettre de pavillon vert pour laisser la possibilité au coureur de réclamer à terre.

Si un bateau ne fait pas sa ou ses pénalités, les juges peuvent le resiffler pour qu'il effectue sa pénalité. Il ne peut pas être disqualifié directement sans instruction.

En cas d'application de cette annexe, l'annexe P en tant que telle ne s'applique pas, seule les modalités de la P5 s'appliquent (« Oscar » et « Roméo »).

Pour les juges, il faut être certain de vos décisions car elles sont sans appel.

Petit rappel, les clubs qui souhaitent mettre en place du jugement semi-direct doivent remplir le formulaire de demande en ligne.

Certificat médical

Petit rappel : tous les arbitres qui officient sur des grades 4 et supérieurs doivent avoir une licence compétition.

Mode d'emploi :

Année 1 : dépôt sur l'espace licencié d'un certificat médical de moins de 3 mois de non contre indication à la pratique de la compétition en voile

Année 2 et 3 : questionnaire médical sur l'espace licencié.

Nouvelles IC types

Les IC types ont été mises à jour suite à l'incident de la SOF, l'article 23.4 a été rajouté :

[DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
 - Une VHF
 - Un couteau
 - Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
 - Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
 - Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.
- Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance. Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

Prise en charge arbitres ultramarins

Pour rappel, la Commission Centrale d'Arbitrage prend en charge une partie d'un déplacement (max 500 euros par par an) pour un arbitre ultramarin lors d'une désignation sur une épreuve majeur. Faites vos demandes à la CCA si vous avez la possibilité de venir en métropole sur une période permettant de coupler des épreuves !

Nouveautés site internet

Le nouveau site internet évolue continuellement.

2 nouveautés :

- La liste des arbitres est maintenant lisible par tous et plus simple à consulter avec un filtre par ligue notamment (d'autres filtres vont arriver). Vous retrouvez ces listes dans le bandeau bleu en haut.
- Les régates où, à priori, il manquerait des arbitres : vous avez la liste par ligue et par grade des régates où il manquerait des arbitres. N'hésitez pas à aller voir, c'est dans le menu arbitrage d'épreuves. Là aussi d'autres filtres vont arriver.

Ces deux nouveautés sont en cours d'incrémentation et vont être complétées. Nous sommes preneurs de vos idées d'améliorations.



Retour sur l'outil Jurydécisions

Après plusieurs mois d'utilisation, nous pouvons faire un premier retour sur l'outil mis à disposition des clubs et des arbitres par Thibaut Gridel. L'affichage des temps limites est très simple et permet une mise en ligne par les juges avant d'être rentrés à terre. La prise en main de l'outil est rapide avec une gestion des réclamations et des convocations au fur et à mesure des dépôts. Si vous souhaitez faire des modifications après avoir publié, il suffit de décocher publier puis mettre à jour et publier de nouveau. Ne pas oublier de cocher conserver l'heure de publication. Lors de cas croisés, il faut sélectionner les cas en question lors de la convocation. N'hésitez pas à utiliser le mode carrousel (bouton pellicule photo en haut) qui permet d'afficher successivement les temps limites, convocations et décisions sur un écran.

Prochains webinaires

Plusieurs webinaires vont se dérouler cet automne sur les thèmes suivants :

- mise en place de la conciliation en jury
- mauvaise conduite et lutte contre les violences : 2 octobre à 18h
- arbitrage semi - direct et positionnement
- arbitrage dériveur à foil et autres engins rapides avec une sensibilisation aux HSR
- nouvelles glisses
- jurydécision
- conciliation
- mise en place des simulations formations jury

Soyez vigilant sur la page Facebook ou sur l'espace arbitrage, les dates vont arriver !

Portrait d'arbitre

Gustave Honoré LAVALY, alias Nono est âgé de 65 ans. Son club est le Cercle Nautique de Schoelcher en Martinique. Il est éducateur sportif à la ville du Robert et BE voile. « J'ai été très tôt plongé dans la mer, puisque mon père était marin pêcheur, j'ai partagé son métier à partir du CM2, on allait relever le filet avant d'aller à l'école, c'est le support traditionnel que j'ai surtout fait, c'est à partir de tout cela que j'ai un savoir-faire qui est authentique ».

Il a commencé l'arbitrage à la semaine nautique avec Guy Dechavigny, ensuite, il a fait les formations comité course et jury avec des formateurs compétents. Quelques régates lui viennent à l'esprit : championnats du monde Sunfish et Tempest, Ariane Cup, Saint Barth Cata Cup, championnats de Martinique, semaine nautique international de Schoelcher, le Tradi tour, Tours de Martinique yoles rondes. Tours de Martinique catamaran planche à voile et Habitable...!

Pourquoi es-tu devenu arbitre, quel a été le déclencheur ? « J'avoue, je ne sais pas trop mais il y a deux mots forts, qui m'ont marqué à l'arbitrage, Responsabilité et Décision. »

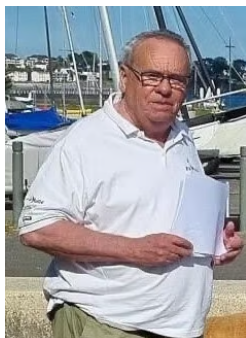
Ton plus beau souvenir d'arbitre ? La saint Barth Cata Cup, sa conception, en plus c'est une île de rêve où, je vais faire quelque chose que j'aime.

Ton petit truc que tu voudrais partager ? Recevoir un coup fil à 20h le jeudi, et prendre le lendemain à midi l'avion direction la Guadeloupe pour aller arbitrer, cela montre que je suis souvent disponible pour officier.



Quel message pourrais-tu faire passer pour motiver de futurs arbitres ?

L'arbitrage est un moyen d'épanouissement. Faire et voir évoluer les régatiers, qui ont des objectifs divers, dans un cadre naturel en toute sécurité, c'est exceptionnel et magique. La responsabilité de l'arbitrage te forge dans ta vie de tous les jours.



Carnet noir

Le Brestois Jean-Claude Le Floch, né en 1953, est décédé le 30 août dernier. Il était un véritable mordu de voile depuis plus de 50 ans. L'expérience acquise, il en a fait profiter une multitude d'enfants et d'adultes. Depuis 1999, il faisait partie de nos comités de course et participa à de nombreuses épreuves, Championnats du Monde, d'Europe, de France ou encore GPEN. La Commission Centrale d'Arbitrage s'associe à la peine de sa famille et présente ses sincères condoléances.

Nouveaux documents

- [Relevé de décisions de la réunion CCA du 16 juin 2023](#)
- [Décision de l'appel 2023 02](#)
- [QR 2023 008](#)

Tous les documents



LES DERNIÈRES PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES

- [Décisions du vote électronique du BE en date du 02 Août 2023](#)
- [Relevé de décisions du BE en date du 12-13 mai 2023](#)

Toutes les publications électroniques

LA VIDEO DU MOIS (focus sur la qualification comité de course made in CCA)



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITE DE LA FFVOILE



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - www.ffvoile.fr

Retrouvez toutes les Newsletters Club en cliquant ici

Fédération Française de Voile, 17 Rue Henri Bocquillon, 75015 Paris, France

[Me désinscrire des Newsletters Club](#)